

Les frais du contrat de capitalisation SGGP Capi PM *

Mise à jour : 30/04/2024

Montant minimal de versement initial : 500 000 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat : NA

FRAIS ANNUELS

A) Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Gestion liberté

- Fonds en euros (support Sécurité en Euros, Sécurité Infra Euro)
 - 0,60 % maximum
- Support en unités de compte
 - 0,80 % maximum (Hors SCPI),
 - 1,003% maximum sur les supports SCPI

Gestion Sous Mandat Dédicée

- Fonds en euros : (Support Sécurité en Euros, Sécurité Infra Euro)
 - 0,60 % maximum
 Le fonds Euro Trésorerie, fonds d'attente à l'investissement du compartiment Géré, ne supporte pas de frais
- Support en unités de compte
 - Compartiment Libre : 0,80 % maximum (hors SCPI)
 - Compartiment Libre : 1,003 % maximum sur les supports SCPI
 - Compartiment Géré : 2,30 % maximum dont 1,50 % maximum liés aux frais de mandat

B) Frais de gestion des unités de compte prélevés par les gestionnaires d'actifs

1/ Gestion liberté – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	1,48 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,67 %
Fonds obligations (moyenne)	0,97 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,41 %
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,23 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,08 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,48 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,58 %

2/ Gestion sous Mandat Dédicée/ Gestion Synoé – moyenne par univers d'investissement

Gestion sous Mandat Dédicée et Gestion Synoé	1,00 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,35 %

C) Autres frais annuels

frais forfaitaires

NA

frais proportionnels

NA

FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement à la souscription

- **2,50% Maximum**

Frais de changement de modes de gestion

0%

Frais d'arbitrage

- Proportionnels ou forfaitaires en Gestion Liberté

- **0,50% du montant arbitré**

- Nombre d'arbitrages gratuits par an

0

- En Gestion sous Mandat Dédicée :

- **Gratuits** pour les arbitrages réalisés dans le compartiment Géré
- **0,50 %** pour les arbitrages réalisés dans le compartiment Libre

Frais de transfert sortant vers un autre produit

0

Frais sur les versements de rente

NA

Frais de rachat

0 %

- **En cas de rachat avant 4 ans, Le montant du rachat total sera diminué de la rémunération du support Sécurité en euros (intérêts crédités et participation aux bénéfices) afférente à la première année de souscription.**

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FIP) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.